



Bruxelles, le 28 juillet 2026

CM 3830/26

Dossier interinstitutionnel:
2026/0354(NLE)

FISC
ECOFIN
ENER
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: ecofin2b.taxpolicy@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32 2 281 8671

+32 2 281 2721

Objet: Décision d'exécution du Conseil autorisant l'Irlande à appliquer des taux d'accise réduits au gazole à usage commercial utilisé comme carburant par certains transporteurs routiers, conformément à l'article 19 de la directive 2003/96/CE

- Adoption de la décision

- Fin de la procédure écrite

Les délégations sont informées que la procédure écrite lancée par la CM 3784/26 du 22 juillet 2026 a été clôturée avec succès le 28 juillet 2026 et que toutes les délégations ont voté en faveur de l'adoption de la décision d'exécution du Conseil autorisant l'Irlande à appliquer des taux d'accise réduits au gazole à usage commercial utilisé comme carburant par certains transporteurs routiers, conformément à l'article 19 de la directive 2003/96/CE, dont le texte figure dans le document 11652/26.

Dès lors, la décision d'exécution du Conseil susmentionnée est adoptée.